

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt, le 06 avril, le Conseil Municipal de la commune de Coly-Saint-Amand, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au séchoir à tabac, sous la présidence de V. GEOFFROID, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 31 mars 2021

**MM GEOFFROID V. ; DEMONEIN JM.; BREUIL JL. ; NOUET M. ; VALADE R. ; CESSAC JB. ; DELPIT M. ; BARCONNIERE D. ; DELPIT G. ; HAMELIN J. ; Mmes LASSERRE M. ; LAJUGIE Y. ; ESPIAUT E. ; ROULLAND-BERTHELOT S. ; RENAUDIE N. ; DE VIDO M-P., MAGNE AP.**

*Excusés* : **BARJOT V., LAJOINIE S.**

## *Procurations*

Mme Sandra LAJOINIE a donné procuration à M. Vincent GEOFFROID

M. BARJOT Vincent a donné procuration à M. Guillaume DELPIT.

*Nombre de présents* : 17

*Nombre d'excusés* : 02

*Nombre de procurations* : 02

**Secrétaire de séance : M. Jean-Baptiste CESSAC**

Après sa lecture, le procès-verbal du Conseil Municipal du 31/03/2021 est approuvé à l'unanimité.

## **ORDRE DU JOUR**

1. *Rendez-vous au Vieil Hôpital pour la visite de la grange Delpy à 20h30*
2. *Choix des référents « comités communaux feux de forêt »*
3. *Point Multiple Rural*
4. *Convention « couleurs d'Aquitaine »*
5. *SDE : présentation de la motion contre le projet de réforme du groupe EDF*
6. *Point opération d'accompagnement pour la vaccination*
7. *Demande de subvention matériel numérique pour l'école*
8. *Réflexion plan communal de sauvegarde*
9. *Délibération pour l'adhésion au groupement de commandes de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme pour l'achat d'un défibrillateur pour Coly*
10. *Annuaire Gestion de Crise*
11. *Divers*

### **1. Rencontre avec les associations Ecocyle et Sémévol,**

Moya Lemoine et Nils Guyots présentent leurs projets pour le bâtiment Gardette :

#### ➤ **ECOCYCLE**

- **Coopération territoriale**
- **Démarche participative**
- **Ecologie, zéro déchet**
- **Principe de non concurrence (projet associatif)**

- Redonner vie au bâtiment : tiers lieu, auberge rurale : café/bar associatif, cuisine partagée, auberge rurale (dortoir), espace bureau partagé (co-working).

➤ **SEMEVOL**

- Chantier école : 8 jeunes sur un an. Rénovation du bâtiment.
- Participation à la vie locale.

En haute saison : CA 28.600€

- Restauration conviviale
- Côté associatif
- Juillet/août : hébergements vacanciers, locations SEMEVOL

En basse saison : CA 25.100€

- Café associatif
- Sur 8 mois : événementiel
- Location Sémévol

Financement : AMLI (Appui aux Micros Projets Locaux Innovants) – fonds social européens.

Chronologie :

- 2021 : phase amorçage
- 2022 : ouverture espace associatif
- 2023 : poursuite activités
- 2024 : consolidation des activités.

Le point sera fait avec les porteurs de projets après l'appel à manifestation d'intérêt proposé en mai 2021.

## **2. Multiple Rural**

Finalisation du bail le vendredi 9 avril.

Démarrage en statut SARL (coopérative par la suite, changement envisagé par le porteur de projet).

Ouverture au 1<sup>er</sup> juin.

Activité annexe : conserverie (Agréments à mettre en place)

Vente de carburant : contrat avec intéressement passé avec un fournisseur – pas de sous-location (exclue dans le bail).

Taxe foncière : pas dans le bail, à la charge de la mairie.

Loyer : 2 options

1. minimum + pourcentage sur le chiffre d'affaire (300€ + 100€/3000 €. Plafond de 900€
2. 300€ si pas de restauration et en 2021. Puis : 500 la première année, 600 la deuxième, et 700 à partir de la troisième année.

La deuxième option est retenue.

## **3. Plan de sauvegarde communal**

Réflexion à propos des lieux d'hébergement, préventions des catastrophes...

## **4. Vote des taxes communales**

À l'unanimité, le Conseil Municipal vote pour une non augmentation des taxes.

## **5. SDE24**

Présentation d'une motion contre le projet de réforme EDF ;

Danger de libéralisation des tarifs EDF ;

Danger d'un monopole ENEDIS

Vote : 1 contre ; 1 abstention

La motion est adoptée à la majorité des membres présents.

### **1. Divers**

Des problèmes de téléphonie ont été répertoriés sur la commune. Un tableau va être distribué aux administrés via les conseillers afin de recueillir les dysfonctionnements.

L'ordre du jour étant épuisé, séance est levée à 23h30

## **OBSERVATIONS**

### **Signatures du Conseil Municipal**

Le Maire,

V. GEOFFROID